

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 3 février 2025

Nombre de
conseillers élus :
29

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE, Maire

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
24

II – AFFAIRES GENERALES

2025 – 4 (4) : Constat de la vacance du poste de 1^{ère} adjoint suite à démission

Rapport au Conseil Municipal :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Sandrine EPPELE, par courrier daté du 17/12/2024, adressé à Monsieur le Préfet de la Région Grand Est et du Bas-Rhin, a souhaité démissionner de ses fonctions de 1^{ère} adjointe au Maire et continuer de siéger au Conseil Municipal.

Cette démission a été acceptée le 4 janvier 2025 par Monsieur le Préfet, ceci entraînant la vacance de poste du 1^{er} adjoint.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 23 mai 2020 fixant à huit le nombre d'adjoints au Maire,

Vu l'arrêté municipal n° 4437/2020 du 25 mai 2020 donnant délégation partielle de fonction et de signature du Maire à Madame Sandrine EPPELE, 1^{ère} adjointe déléguée pour exercer les fonctions relevant du domaine des ressources humaines et des finances,

Vu le courrier de démission de Madame Sandrine EPPELE, en date du 17 décembre 2024,

Considérant l'acceptation de cette démission par Monsieur le Préfet, par courrier notifié à Madame Sandrine EPPELE le 4 janvier 2025, date à laquelle la démission est devenue effective,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **CONSTATE** la vacance du poste de 1^{er} adjoint suite à la démission de Madame Sandrine EPPELE.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Cécile DELATTRE

Le Secrétaire de séance,

Sofiane AIT IKHLEF